



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Un vent de fraîcheur en plein cœur du milieu urbain!

Lavaltrie, le 19 mai 2020 – Ce mardi 19 mai a eu lieu la première pelletée de terre du projet de réaménagement du Boisé du Chemin du Roy à Lavaltrie. Les travaux se feront jusqu'à la fin du mois de juin. De nouvelles installations et plusieurs améliorations seront apportées à ce magnifique espace naturel, situé en plein cœur du quartier le plus fréquenté de la Ville de Lavaltrie.

Le projet de réaménagement consiste à améliorer la sécurité, la fonctionnalité, la pérennité et la qualité des sentiers du Boisé. Il permettra également d'améliorer et de renforcer l'accessibilité à la pratique d'activités de plein air et d'accroître la fréquentation du Boisé.

On y prévoit, entre autres :

- la mise en place d'aménagements qui favoriseront la pratique d'activités récréatives;
- l'élaboration d'aires de détente avec du mobilier urbain;
- l'éclairage des sentiers;
- la mise en valeur du Boisé par l'entremise de panneaux d'interprétation;
- la mise en place d'un réseau de circulation, intégré et continu, incluant le changement de la disposition des sentiers, dans le but de préserver la faune et la flore.

Le réaménagement du Boisée du Chemin du Roy est estimé à 400 000 \$. Deux subventions ont été allouées à la Ville pour la réalisation de ce projet :

- 100 000 \$ provenant du Programme d'aide aux collectivités rurales de la MRC de D'Autray;
- 100 000 \$ provenant du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – Municipalités amies des aînés (PIQM MADA).

« La MRC de D'Autray est heureuse de pouvoir contribuer aux efforts des élus de la Ville de Lavaltrie dans la réalisation d'un projet qui participera à l'amélioration de la qualité de vie des Lavaltois. » a mentionné Monsieur Yves Germain, préfet de la MRC de D'Autray, lors de la pelletée de terre officialisant le début des travaux.

Prenant place à proximité de la piste cyclable, de la Maison des contes et légendes et à moins d'un kilomètre du majestueux parc Gérard-Lavallée, en bordure du fleuve Saint-Laurent, le Boisé du Chemin du Roy est apprécié par tous les segments de la population qui y profitent de la nature et de ses bienfaits, en toute saison.

« La Ville de Lavaltrie est heureuse de permettre l'accès à des loisirs libres et accessibles à toutes les tranches d'âge de sa population. Dans le but d'offrir un environnement urbain, sécuritaire et stimulant, le réaménagement du Boisé du Chemin du Roy est l'une des nombreuses actions réalisées dans le cadre du plan d'action de la Politique de la famille et des aînés de Lavaltrie. » mentionne le maire de Lavaltrie, M. Christian Goulet.

-30-

Source : Mélanie Roch
Agente de communication
Ville de Lavaltrie
mroch@ville.lavaltrie.qc.ca
450 586-2921, poste 2249